

Le Conseil,

Où la communication par laquelle monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

A la suite de la désignation, par le conseil municipal de Genay, d'un nouveau délégué au sein de notre conseil, il convient de remplacer monsieur Claudius Barret en qualité de suppléant de monsieur Jean Bonnefond au sein de la commission permanente d'appel d'offres.

Je vous propose la candidature de monsieur Max Giroud ;

B - Propose de désigner un délégué suppléant au sein de la commission permanente d'appel d'offres ;

Où la présente communication ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

Désigne monsieur Max Giroud en qualité de délégué suppléant au sein de la commission permanente d'appel d'offres.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,